

L'horaire cadencé

L'horaire cadencé sur l'intégralité des relations est assuré en principe de 8.00 à 20.00 heures.

Avant 8.00 heures et après 20.00 heures, l'horaire est, dans la mesure du possible, également cadencé mais peut comporter des exceptions par rapport au service normal (p. ex. en ce qui concerne l'origine ou/et la destination).

Aux heures de pointe, des trains supplémentaires circulent en dehors du système cadencé.

Comment se servir de l'horaire

En général, les heures indiquées dans les colonnes-horaires sont celles du départ. Toutefois, lorsque le signe « » figure derrière le nom de la gare, ce sont des heures d'arrivée.

Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications. Pour cette raison, les CFL n'assument aucune responsabilité légale en ce qui concerne le contenu de l'horaire.

Catégorie et numéro du train	Heure de départ					
	RB 5704	IC 2128	RB 5705	IC 2129	IC 2129	RB 5781
Luxembourg	ⓐ 4 47	ⓐ 5 22	ⓐ 5 47	ⓐ 6 22	ⓐ 6 24	ⓐ 6 28
Bertrange-Strassen) 4 53)) 5 53))) 6 33
Mamer Lycée) 4 55)) 5 55))) 6 35
Mamer) 4 57)) 5 57))) 6 38
Capellen) 5 00)) 6 00))) 6 41
Kleinbettingen	ⓐ 5 05)	ⓐ 6 05))	ⓐ 6 45
Kleinbettingen	ⓐ 5 05)	ⓐ 6 05))	ⓐ 6 45
Arlon	ⓐ 5 41)	ⓐ 6 41	ⓐ 6 44))

ⓐ ①, ②, ③ : sauf les 25 déc.; 1. janv.; 24. mars; 1. 12. mai; 21. juil.; 15. août; 11. nov.
ⓐ ④, ⑤, ⑥ : les 25. déc.; 1. janv.; 24. mars; 1. 12. mai; 21. juil.; 15. août; 11. nov.

Train ne circule pas tous les jours

Renvoi expliqué en bas de page

Train ne s'arrête pas à cette gare

Train emprunte un autre itinéraire

Billets

Catégories de billets

Il est délivré:

- des billets «courte durée» (Kuerzzeitbilljee)
- des billets «longue durée» (Dagesbilljee)
- des billets «Weekend».

Les billets «courte durée» et «longue durée» sont également vendus sous forme de carnets:

- les billets «courte durée» en carnets de 10 billets
- les billets «longue durée» en carnets de 5 billets.

Durée de validité

Les billets ne portent pas de date d'émission. La durée de validité commence à courir à partir de l'oblitération. Avant de commencer son voyage, le voyageur est tenu de valider son billet.

- Le billet «courte durée»** est valable pendant 2 heures au maximum à partir de la validation.
- Le billet «longue durée» est valable** le jour de sa validation jusqu'à 8.00 heures le lendemain matin.
- Le billet «Weekend» est valable** en 2^e classe soit le samedi, soit le dimanche, soit le jour férié légal pour un groupe jusqu'à 5 personnes au maximum à partir de sa validation jusqu'à 3.00 heures le lendemain matin. Les billets «Weekend» sont vendus exclusivement dans les guichets des gares CFL, ainsi que dans les guichets des AVL, du TICE et de la Centrale de Mobilité.

Tous ces billets ne sont pas valables au départ ou à destination d'un point frontière.

Prix des billets

	Catégorie	Prix
• Billet «courte durée»	A	1,50 €
• Billet «longue durée»	B	4,00 €
• Carnet de billets «courte durée»	C	12,00 €
• Carnet de billets «longue durée»	D	16,00 €
• Billet «weekend»	W	6,00 €

Billets 1^{re} classe

Les billets «courte durée» et «longue durée» ne sont valables qu'en 2^e classe. Un supplément est requis pour les voyages en 1^{re} classe. Le supplément s'élève à 0,80 € pour un billet «courte durée» et à 2,00 € pour un billet «longue durée».

Abonnements

Catégories d'abonnements

Les CFL émettent les catégories d'abonnements suivantes:

- abonnement mensuel «courte distance» (Monatsstreckenabo) 2^e et 1^{re} classe,
- abonnement mensuel «réseau» (Monatsabo) 2^e et 1^{re} classe,
- abonnement mensuel «réseau» 2^e et 1^{re} classe à prix réduit pour personnes âgées de 60 ans et plus et pour membres de familles nombreuses (Monatsabo 50%),
- abonnement annuel «courte distance» (Joeresstreckenabo) 2^e et 1^{re} classe,
- abonnement annuel «réseau» (Joeresabo)

- 2^e et 1^{re} classe,
- abonnement annuel «réseau» 2^e et 1^{re} classe à prix réduit pour membres de familles nombreuses (Joeresabo 50%),
- abonnement annuel de 2^e classe (Seniorekaart) pour personnes âgées de 60 ans et plus,
- abonnement annuel de 2^e classe (Jumbokaart) pour jeunes gens.

Abonnements mensuels

Validité des abonnements mensuels

Les abonnements mensuels sont impersonnels et sont délivrés sans date d'émission. Ils sont valables à partir du jour de la validation jusqu'au même jour du mois suivant à 8.00 heures le matin. Ils ne sont pas valables au départ et à destination d'un point frontière.

L'abonnement mensuel «courte distance» est valable sur un trajet limité et défini. Avant la première utilisation, le voyageur devra y inscrire le parcours sur lequel l'abonnement est utilisé.

L'abonnement mensuel «réseau» est valable sur les lignes des quatre réseaux de transport public participant à l'union tarifaire.

Prix des abonnements mensuels ordinaires

	Catégorie	Prix
• «courte distance» 2 ^e classe	E	22,50 €
• «courte distance» 1 ^{re} classe		34,00 €
• «réseau» 2 ^e classe	F	45,00 €
• «réseau» 1 ^{re} classe	G	67,50 €

Abonnement mensuel «réseau» à prix réduit pour personnes âgées de 60 ans et plus

Les personnes ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans peuvent obtenir sur présentation de la carte d'identité ou du passeport un abonnement mensuel «réseau» à tarif réduit. Le prix de cet abonnement s'élève à 22,50 € en 2^e classe et à 34,00 € en 1^{re} classe.

Abonnement mensuel «réseau» à prix réduit pour membres de familles nombreuses

Sur présentation de la carte de légitimation pour familles nombreuses délivrée par les CFL sur demande écrite sur formule spéciale, les membres de familles ayant, ou ayant eu à un moment donné trois enfants et plus à leur charge, bénéficient d'un abonnement mensuel «réseau» à tarif réduit. Le prix de cet abonnement s'élève à 22,50 € en 2^e classe et à 34,00 € en 1^{re} classe.

Abonnements annuels

Validité des abonnements annuels

Les abonnements annuels sont nominatifs et inaccessibles. Ils sont valables un an à partir du jour indiqué sur l'abonnement jusqu'au même jour de l'année suivante

à 8.00 heures le matin. A l'exception de l'abonnement annuel pour jeunes gens, ils ne sont pas valables au départ et à destination d'un point frontière. Ils peuvent être demandés dans les guichets des CFL sur présentation d'une demande écrite sur formule spéciale accompagnée d'une photographie récente de 3 sur 4 cm de dimension.

L'abonnement annuel «courte distance» est valable un an à partir de la date indiquée jusqu'au même jour de l'année suivante à 8.00 heures le matin sur un trajet limité et défini en fonction de la carte graphique. Il porte l'indication du trajet pour lequel il est valable.

L'abonnement annuel «réseau» est valable un an à partir de la date indiquée jusqu'au même jour de l'année suivante à 8.00 heures le matin sur tous les moyens de transport public.

Prix des abonnements annuels ordinaires

	Catégorie	Prix
• «courte distance» 2 ^e classe	K	200,00 €
• «courte distance» 1 ^{re} classe		300,00 €
• «réseau» 2 ^e classe	Q	400,00 €
• «réseau» 1 ^{re} classe		600,00 €

Abonnement annuel «réseau» de 2^e classe pour personnes âgées (Seniorekaart)

Les personnes ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans peuvent obtenir un abonnement annuel «réseau» sur présentation d'une demande écrite sur formule spéciale. L'abonnement annuel «réseau» pour personnes âgées est exclusivement valable en 2^e classe. Il est valable un an à partir de la date y indiquée jusqu'au même jour de l'année suivante à 8.00 heures le matin. Il n'est pas

valable au départ et à destination d'un point frontière. Le prix de l'abonnement annuel «réseau» pour personnes âgées s'élève à 50,00 €.

Abonnement annuel «réseau» de 2^e et de 1^{re} classe pour membres de familles nombreuses (Joeresabo 50%)

Les détenteurs d'une carte de légitimation pour familles nombreuses peuvent obtenir un abonnement annuel «réseau» de 2^e ou 1^{re} classe à prix réduit (Joeresabo 50%) sur présentation d'une demande écrite sur formule spéciale accompagnée d'une copie de la carte de légitimation pour familles nombreuses et d'une photographie récente de 3 sur 4 cm de dimension. Le prix de l'abonnement annuel «réseau» pour membres de familles nombreuses s'élève à 200,00 € en 2^e classe et à 300,00 € en 1^{re} classe.

Abonnement annuel pour jeunes gens (Jumbokaart)

L'abonnement annuel pour jeunes gens est délivré à toute personne n'ayant pas encore atteint l'âge de 20 ans sur présentation d'une demande écrite sur formule spéciale. Les jeunes ayant atteint ou dépassé l'âge de 20 ans peuvent bénéficier de la «Jumbokaart», soit s'ils donnent droit au paiement des allocations familiales, soit s'ils présentent un certificat d'inscription d'un établissement d'enseignement prouvant qu'ils suivent des études à plein temps. L'abonnement «Jumbo» est exclusivement valable en 2^e classe. Il est valable un an à partir de la date y indiquée jusqu'au même jour de l'année suivante à 8.00 heures le matin. Il est valable au départ ou à destination d'un point frontière. Le prix de l'abonnement «Jumbo» s'élève à 50,00 €.

INFO



Information

Valable du 12.12.2010 au 10.12.2011



www.cfl.lu



Mesure spéciale pour les porteurs d'abonnements

Les samedis, dimanches et jours fériés légaux, les détenteurs

- soit d'un abonnement mensuel à plein tarif ou à prix réduit,
 - soit d'un abonnement annuel à plein tarif
- peuvent se faire accompagner d'une autre personne qui est transportée gratuitement sans titre de transport.

Le nombre de personnes pouvant bénéficier de cette gratuité est limité à un. Cette disposition vaut pour le jour considéré (samedi, dimanche ou jour férié) jusqu'au lendemain à 3.00 heures du matin.

Billet électronique Ego

Sont vendus par le nouveau système électronique «Ego» en trafic national:

- les billets et les carnets «courte et longue durée» 2^e et 1^{re} classe,
- les abonnements mensuels «courte distance» et «réseau», ainsi que les abonnements mensuels à prix réduit.

Pour toutes les informations concernant la billetterie électronique «Ego», veuillez consulter le site internet www.mobilitate.lu.

Gratuité de transport

Enfants

- Les enfants âgés de moins de 4 ans, qui ne sont pas accompagnés d'une personne ayant l'âge de 12 ans, ne sont pas admis dans les moyens de transport public.
- Les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de 12 ans,

accompagnés d'une personne ayant au moins atteint l'âge de 18 ans et munie d'un titre de transport valable, sont transportés gratuitement sans titre de transport.

- Les enfants visés par le paragraphe b) qui ne sont pas accompagnés doivent être munis d'un titre de transport valable.

Economiquement faibles

Les personnes secourues par l'office social de l'administration communale du lieu de leur résidence, ainsi que celles qui bénéficient d'un complément dû en exécution de la loi modifiée du 26 juillet 1986 sur le revenu minimum garanti, peuvent bénéficier de la gratuité de transport en 2^e classe. Sur présentation d'une demande spéciale, les CFL délivrent une carte de libre parcours. Cette carte n'est pas valable au départ ou à destination d'un point frontière.

Invalides

Les titulaires d'une carte d'invalidité A, B ou C délivrée par le Ministère de l'Intérieur suivant la loi du 23 décembre 1978 concernant l'octroi de cartes de priorité et d'invalidité, bénéficient de la gratuité de transport en 2^e classe. Les cartes d'invalidité ne sont pas valables au départ ou à destination d'un point frontière.

Chiens accompagnés

Les chiens accompagnés sont transportés gratuitement.

Bicyclettes

Les bicyclettes sont transportées gratuitement dans la limite des places disponibles.

Correspondances

Principes :

Correspondances train/train

Il y a correspondance entre deux trains, si l'écart entre l'heure d'arrivée du premier train et l'heure de départ du second train dans l'horaire s'élève au moins à:

- 5 minutes en gare de Luxembourg,
- 4 minutes en gare de Wasserbillig,
- 2 minutes en gare de Pétange,
- 2 minutes en gare de Rodange,
- 2 minutes en gare de Kautenbach,
- 3 minutes aux autres gares.

Ces conditions remplies, le second train attend en principe le premier train retardé pendant 5 minutes au maximum. Exceptions: Sur les lignes desservies à cadence élevée, le délai d'attente peut être inférieur à 5 minutes, voire être nul. Sur la ligne 70 en chantier, les trains n'attendent pas les correspondances. En gare de Luxembourg, tous les trains partant du lundi au vendredi (jours ouvrables) entre 7.00 et 8.30 heures, ainsi qu'entre 16.00 et 18.30 heures n'attendent pas les correspondances. Les trains n'attendent pas les autobus en retard!

Correspondances train/bus

Les autobus en correspondance avec le service rail observent un délai d'attente de 5 minutes.

Conseils pour vos voyages

Titres de transport émis dans le cadre de l'union tarifaire nationale

En trafic national, les CFL participent à une union tarifaire avec les entreprises de transport public suivantes:

- AVL** Autobus de la Ville de Luxembourg
- RGTR** Régime Général des Transports Routiers
- TICE** Syndicat des Tramways Intercommunaux dans le canton d'Esch-sur-Alzette.

Autour de vos voyages

Consigne

La plupart des gares acceptent les bagages en dépôt. La gare de Luxembourg dispose en outre de consignes automatiques. Les tarifs des consignes automatiques sont de 2€, 3€ ou 4€ pour une durée de 48 heures.

Park & Rail

Le parking CFL en gare de Luxembourg permet le stationnement prolongé à proximité de la gare.

Tickets ordinaires:

Taxe par période horaire: 1,50€ par heure

Utilisateurs du rail:

Les clients se déplaçant à l'étranger en train et utilisant le parking CFL peuvent bénéficier, sur présentation à la caisse du parking de leur titre de transport composté et valable pour la période de stationnement en question, d'une taxe de parcage à tarif préférentiel au montant de 9€ le 1^{er} jour de parcage et de 7,50€ les jours de parcage suivants. Les CFL se réservent le droit d'exclure certaines catégories de titres de transport de cette faveur. Les tarifs peuvent être sujets à modification.

Remarque:

Les autobus, caravanes et camping-cars ne sont pas acceptés.

Un grand nombre d'autres gares offrent des places Park & Rail gratuits (voir sous <http://www.cfl.lu/CFLInternet/Espaces/01EspaceVoyageurs/02InfosGare/Listedesgares.htm>).

Dépose minute

Une dépose minute composée de 12 places de stationnement, dont une place pour personnes handicapées, est mise à la disposition des clients devant le Lounge Café «Le Pavillon».

La durée maximale de stationnement est limitée à 30 minutes. Une gratuité de 15 minutes est offerte aux clients qui doivent néanmoins se procurer un ticket de parcage à l'horodateur.

Le 2^e quart d'heure est cependant payant au prix de 0,50€ pour 15 minutes de stationnement.

Stationnement CFL-Evasion

Devant l'agence de voyages CFL-EVASION 10 places de stationnement, dont une place pour personnes handicapées, sont mises à disposition des clients.

La durée maximale de stationnement est limitée à 60 minutes, le tarif étant fixé à 0,50€ par 12 minutes de stationnement, soit 2,50€ par heure.

Restauration dans les gares

Les gares de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck recommandent leur buffet. En gare de Luxembourg, le Lounge Café «Le Pavillon» se recommande pour ses boissons et sa petite restauration.


Informations aux personnes à mobilité réduite (pmr)

Les CFL en coopération avec les différentes autorités, mettent tout en œuvre pour garantir un large accès au système de transport public en tenant compte des besoins de l'ensemble des passagers y compris des personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi ils s'efforcent de rendre accessibles à la fois les gares et arrêts du réseau ferré luxembourgeois et le matériel roulant, à savoir les trains mais également les bus.

Dans le cadre de l'usage d'un moyen de transport, le terme de personne à mobilité réduite s'applique à toute personne ayant un handicap physique (sensoriel ou moteur, permanent ou temporaire) respectivement un handicap ou une déficience intellectuelle et le cas échéant son accompagnateur. Toute autre cause susceptible de réduire la mobilité

tel que l'âge est également à considérer comme facteur nécessitant une attention appropriée.

Les facilités offertes aux pmr tels que rampes, ascenseurs, portes élargies, etc., profitent aussi aux voyageurs portant des bagages encombrants et/ou lourds, aux personnes avec poussettes ou landaus ou simplement accompagnées d'enfants en bas âge et même aux cyclistes désireux embarquer avec leurs vélos.

En ce qui concerne le matériel roulant, d'énormes progrès ont été réalisés ces dernières années avec la mise en service d'automotrices et de voitures à deux niveaux disposant de rampes d'accès et d'installations sanitaires adaptées aux personnes à mobilité réduite. Certaines lignes étant mieux desservies par des trains accessibles aux pmr, consultez-nous pour connaître avec certitude l'horaire de ces trains. Ces trains sont marqués par un symbole  dans les fiches horaires sur internet. L'accès aux trains internationaux et aux automotrices de l'ancienne génération des CFL se fait moyennant des aides techniques comme des rampes d'accès ou des ascenseurs mobiles.

Pour ce qui est du réseau, le plan de modernisation des gares et arrêts prévoit l'installation de rampes ou d'ascenseurs partout où elle est techniquement réalisable.

Assistance et personnel

Pour garantir un voyage en toute accessibilité, les pmr sont priés de bien vouloir contacter 12 heures avant leur déplacement, la centrale de vidéo-surveillance des CFL (tél.: 4990 3737, fax: 4990 3489 ou e-mail: video-surveillance.zoc@cfl.lu). Ainsi les CFL peuvent organiser leur voyage à l'avance.

Informations détaillées

En attendant l'achèvement du programme de modernisation, les 66 gares et arrêts du réseau sont évalués en permanence afin que le voyageur connaisse l'état des lieux à parcourir. Cette évaluation prend en compte, entre autre, le parking, le bâtiment de la gare et le(s) quai(s). En effet, «Voyager sans barrières», cela comprend un déplacement autonome vers le parking, vers l'arrêt ou la gare, vers le train et durant tout le voyage en train.

Les évaluations comprennent des informations reprises dans des fiches détaillées disponibles sur le site www.cfl.lu et sur le site de Info-Handicap consacré à l'accessibilité: www.welcome.lu. Le tableau ci-dessous donne un bref aperçu sur les disponibilités d'accès aux arrêts/gares. Comme les CFL font continuellement des travaux de renouvellement et de rénovation aux arrêts/gares, une mise à jour annuelle de l'évaluation des arrêts/gares est prévue.

Pour toute demande d'informations concernant cette évaluation, ou pour obtenir plus de détails, contactez:

Info-Handicap

65, avenue de la gare
L-1611 Luxembourg
Tél. (352) 36 64 66-1
Fax (352) 36 08 85
E-mail info@iha.lu

CFL - Service QSE

9, place de la gare
L-1616 Luxembourg
Tél. (352) 4990-3761
Fax (352) 4990-3759
E-mail mobilite.reduite@cfl.lu

	Emplacements parking aménagés	Elevateurs mobiles	Ascenseurs	WC public pour pmr	Ligne guidante	Vente de billets au guichet *
Bascharage-Sanem	•		•		•	
Belval-Rédange						
Belval-Université			•	•	•	•
Belvaux-Soleuvre						
Berchem	•					
Bertrange-Strassen	•					
Bettembourg	•					•
Betzdorf	•					
Capellen						
Cents-Hamm					•	
Clervaux	•					•
Colmar-Berg	•					
Cruchten	•					
Diekirch	•					•
Differdange						
Dippach-Reckange						
Dommeldange	•		Plateforme élévatrice			
Drauffelt	•					
Dudelange-Burange					•	
Dudelange-Centre					•	
Dudelange-Usines	•		•	•	•	•
Dudelange-Ville	•				•	•
Esch-sur-Alzette	•		•			•
Ettelbrück	•					•
Goebelsmühle	•					
Heisdorf	•					
Hollerich						
Kautenbach	•					•
Kayl	•					
Kleinbettingen	•					•
Lamadelaine			•		•	
Leudelange						
Lintgen	•					
Lorentzweiler						
Luxembourg	•	•	•	•	•	•
Mamer	•				•	
Mamer-Lycée			•		•	
Manternach	•					
Maulusmühle	•					
Merkholtz					•	
Mersch	•		•	•	•	•
Mertert						
Michelau	•					
Münsbach	•					
Niederkorn						
Noertzange						
Oberkorn						
Oetrange	•					
Paradiso					•	
Pétange	•				•	•
Rodange	•				•	•
Roodt	•					
Rumelange	•					
Sandweiler-Contern	•				•	
Schieren	•					
Schiffange	•					•
Schouweiler			•			
Tétange						
Troisvierges	•					•
Walferdange	•					
Wasserbillig	•				•	•
Wecker	•					
Wiltz	•				•	•
Wilwerwiltz	•					

* Pour les autres gares/arrêts: vente de billets à bord du train. En gare de Luxembourg vente par distributeurs automatiques également.

CALL CENTER

Simple et pratique, le conseil en plus

Un numéro d'appel

De nombreuses destinations internationales au bout du fil

2489 2489

Vous préparez un voyage à l'étranger?

Appelez le **2489 2489** et commandez votre billet en toute simplicité depuis chez vous. Il vous suffit de communiquer votre destination, le nombre de billets souhaités et votre numéro de carte de crédit. Notre personne de contact vous conseille les offres au meilleur prix.

Dans les deux jours ouvrables suivant votre commande, vos billets arrivent dans votre boîte aux lettres avec toutes les informations relatives à votre voyage.

Ce service est accessible du lundi au vendredi, de 7.00 à 19.00 heures.

Les frais de traitement du dossier sont de 5€.

www.cfl.lu



Pour vous renseigner

Les gares de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, de Belval-Université, d'Ettelbruck et de Wasserbillig sont à votre disposition pour vous renseigner sur les horaires, les prix des titres de transport, les formules touristiques, les réservations, etc. Pour les renseignements par téléphone choisissez les numéros d'appel ci-après :

Gare de Luxembourg

- Informations

de 6.00 à 21.45 heures : téléphone : 2489 - 2489.

- Ventes et réservations

les jours ouvrables du lundi au vendredi de 7.00 à 19.00 heures : téléphone : 2489 - 2489.

Gare d'Esch-sur-Alzette

- Informations

de 5.10 à 20.00 heures : téléphone : 4990 - 2632.

Gare de Belval-Université

- Informations

les jours ouvrables du lundi au vendredi de 7.00 à 19.00 heures : téléphone : 4990 - 2732.

Gare d'Ettelbruck

- Informations

de 5.30 à 20.00 heures : téléphone : 4990 - 2362.

Gare de Wasserbillig

- Informations

les jours ouvrables du lundi au vendredi de 5.30 à 20.00 heures : téléphone : 4990 - 2362 les samedis, dimanches et jours fériés de 7.40 à 15.15 heures.

Tous les horaires et prix renseignés dans ce fascicule sont indiqués sous réserve et peuvent être sujets à modification. Veuillez consulter notre site www.cfl.lu.